



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Numéro spécial
Octobre 2025*

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bébê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de IsmaëïKOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOIFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Bénya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUGnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73p.

Thèse : GBAYORO Bomiyo Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénou et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIO POLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni 262-275**

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun 302-317**

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE AMOIKON Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994 Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SÉNÉGAL FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMA François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee
Maryse MIMBUIH M'ELLA	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES TOUKO Arinte.....	1038-1050
GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ? DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE Alain Messoun ESSOI	1102-1123
FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE » SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES DIALLO Fousseny	1204-1231
AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ <i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance politique

DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE

AMOIKON Guy Roland, Université Peleforo GON COULIBALY (UPGC), Korhogo, Côte d'Ivoire.

Philosophie africaine (mutation numérique, éthique et enjeux politique en Afrique)

Résumé

Les réseaux sociaux marquent la profondeur des mutations dues à la virtualisation-numérisation des modes de vie contemporains. Utilisés pour diverses raisons : politique, économique, culturelle, sociale, etc. Les réseaux sociaux sont devenus un cadre privilégié d'expressions démocratiques partout dans le monde et particulièrement dans le développement politique des pays d'Afrique. Conscients de ce que sont les réseaux sociaux en termes de puissance de communication, de mobilisation, d'organisation, de protestation ; bref d'agir politique, avec toutes les dérives qui les accompagnent, leurs contrôles à travers des mécanismes de régularisation s'imposent aux décideurs politiques. En Côte d'Ivoire, la ligne de démarcation entre la régulation et la limitation des libertés d'expression sur les réseaux sociaux est très fine. À cela, il faut ajouter les systèmes de manipulations des utilisateurs par les algorithmes, qui loin de répondre aux principes démocratiques, visent le contrôle des mentalités, c'est-à-dire l'arrachement de l'utilisateur à des choix consciemment décidés et souhaités. Pour des intérêts économiques et politiques, les mécanismes des réseaux sociaux s'aliènent. Cette contribution vise à nous introduire au cœur de la gouvernance en Afrique dans son rapport aux réseaux sociaux afin de questionner leurs impacts sur la démocratie dans les pays africains.

Mots clés : Afrique, démocratie, dictature, gouvernance politique, réseaux sociaux.

Abstract

Social media reflects the depth of the transformations brought about by the virtualization and digitalization of contemporary lifestyles. Used for various purposes—political, economic, cultural, social, etc.—social media has become a key space for democratic expression across the world, and particularly in the political development of African countries. Aware of the

communicative, mobilizing, organizing, and protesting power of social networks—in short, their political agency—along with the potential excesses that come with it, political leaders are increasingly compelled to implement regulatory mechanisms to control them. In Côte d'Ivoire, the boundary between regulation and the restriction of freedom of expression on social media is extremely thin. Added to this is the manipulation of users by algorithms, which, far from aligning with democratic principles, aim to control people's thinking effectively stripping users of their ability to make consciously informed and desired choices. For economic and political interests, the inner workings of social media become alienating. This contribution seeks to place us at the heart of governance in Africa in its relationship with social media, in order to question their impact on democracy in African countries.

Keywords: Africa, democracy, dictatorship, political governance, social media.

Introduction

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui les cadres privilégiés des expressions de tout genre : politique, économique, culturel, etc. En tant que tel, les réseaux sociaux virtualisent l'espace public pour en faire une donnée numérique. Cette virtualisation de l'espace public constitue une révolution majeure dans l'agir politique contemporain. En effet, renforçant les canaux classiques des expressions publiques, les réseaux sociaux dématérialisent l'engagement politique démocratique, offrant à toutes et à tous les instruments d'impact et de participation aux affaires publiques. Cela à travers des appareils connectés tels que les smartphones, les ordinateurs et les tablettes. Or, si l'incursion des réseaux sociaux dans la politique, précisément dans le renforcement des principes démocratiques, semble évidente pour le commun, c'est justement cette évidence qui interpelle. Quoi de plus normal quand la philosophie, au sommet de sa rigueur, n'admet de vérités que ce qu'elle valide. C'est dans cette optique que René Descartes (2000, p. 14) prescrit dans son *Discours de la méthode* : « (...) de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, que je ne la connusse évidemment être telle : c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention ; que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute ». C'est suivant une telle maxime que le questionnement de l'immixtion des réseaux sociaux dans l'espace public africain trouve son sens. Est-il objectif d'affirmer que les réseaux sociaux évoluent toujours en faveur de la démocratie ? Qu'est-ce que les réseaux sociaux ? En quoi est-ce que les réseaux sociaux et la démocratie sont-ils compatibles ? Comment saisir les dérives antidémocratiques des réseaux sociaux ? Comment réguler l'utilisation des réseaux sociaux

dans une démarche démocratique ? La réponse à ces interrogations vise à redonner du poids à la démocratie en Afrique et particulièrement en Afrique de l’Ouest, secouée par des coups d’État constitutionnels et militaires. Ainsi, les méthodes pour atteindre cet objectif sont les suivantes : l’approche phénoménologique, qui nous permettra de saisir les concepts clés de cette étude comme choses ou phénomènes retournés sur eux-mêmes et, cependant, ouverts à d’autres réalités ; la méthode critique qui sera le lieu de discussions prononcées et approfondies dans l’analyse du sujet en question ; et la méthode herméneutique qui permettra de passer au tamis l’interprétation des références documentaires nécessaires à la compréhension de l’étude.

1- Les réseaux sociaux, une partie d’Internet

La question suivante : « qu’est-ce que les réseaux sociaux ? » semble aujourd’hui banale tant elle est omniprésente dans la vie de tous. Ainsi, tout le monde pourrait prétendre connaître ce que c’est que les réseaux sociaux. Cependant, G. W. F. Hegel (1807, p. 28), prévient à propos des certitudes lorsqu’il affirme : « Ce qui est bien-connu en général, justement parce qu’il est bien connu, n'est pas connu ». Au nom de cette invite au questionnement de ce qui semble évident, s’interroger sur ce que sont véritablement les réseaux sociaux s’avère nécessaire. La première observation à prendre en compte, c'est le fait que les réseaux sociaux ne sont pas saisissables sans internet. En effet, c'est grâce à internet que les réseaux sociaux existent. Ils sont la partie la plus connue et la plus utilisée d’internet. Qu'est-ce donc qu'internet ?

Internet est une génération améliorée de ce qu'il convient d'appeler ARPAnet. Cette technologie, l’ancêtre d’internet, est inventée en 1971. Son but à l’époque était militaire. Elle répondait à la volonté américaine de protéger et de sécuriser ses données militaires. ARPAnet était donc destiné à la stratégique de communication d’information militaire. C'est en 1983 qu'il s'étend au domaine de la recherche pour devenir un réseau de recherche. ARPAnet est baptisé internet en 1989. Son accès est ainsi ouvert à tous les domaines de la vie. Comment le définir ?

Internet est un vaste réseau de plusieurs réseaux. C'est d'ailleurs pour cette raison que Julien Lausson (2024) le considère comme « le réseau des réseaux ». En effet, internet combine différents types de réseaux et de sous réseaux comprenant des serveurs, des câbles et des routeurs. À ce propos, J. Lausson (2024) souligne :

Internet est composé de réseaux autonomes, qui sont eux-mêmes des agrégats d’autres réseaux. Leur statut est variable : il y en a des réseaux privés et publics. Par exemple, Meta la société qui contrôle Facebook, WhatsApp, Instagram et plusieurs autres entités (Messenger, Workplace, Oculus, Portal, Novi), en possède. Orange aussi. Tout comme la SNCF. Ces portions d’Internet sont reliées les unes aux autres grâce à des liaisons (comme

les câbles de fibre optique) qui tapissent les océans sur des milliers de kilomètres, afin de connecter un continent à un autre, un pays à un autre ou, plus simplement encore, l'internaute avec le réseau, via son fournisseur d'accès, sa box et sa liaison qui part de chez lui.

L'Institut National de la Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE, 2020) dans la même approche souligne qu'internet est un « Ensemble de réseaux mondiaux interconnectés qui permet à des ordinateurs et à des serveurs de communiquer efficacement au moyen d'un protocole de communication commun (IP). Ses principaux services sont le Web, le FTP, la messagerie et les groupes de discussion ». Internet est donc un réseau informatique qui relie plusieurs réseaux informatiques reliant, à leur tour, d'autres réseaux informatiques. Ce qui en fait un hyper giga réseau informatique mondial. En ce sens, Internet ne se réduit pas qu'au web, puisque le web est une partie d'Internet. Comme le souligne Marie France Landrea (1998, pp. 3-4) sur la différence entre le web et Internet :

La plupart d'entre nous utilisent les mots Web et Internet pour désigner la même chose. Pourtant ces deux concepts sont bien différents. Le World Wide Web – ou plus simplement le Web – est constitué des pages que vous voyez sur votre appareil lorsque vous êtes en ligne. Internet est le réseau d'ordinateurs connectés sur lequel le Web fonctionne et les courriels et fichiers transitent. Il faut voir Internet comme les routes d'une ville, tandis que les maisons, le long de la route, représentent le Web. Les voitures, elles, sont les données – distinctes du Web – qui vont d'un site à l'autre ou transfèrent nos courriels et nos fichiers.

Ainsi, les réseaux sociaux émanent du produit World Wide Web ou WWW d'internet. Ils sont donc des sites internet. Internet ainsi présenté, qu'est-ce donc que les réseaux sociaux ?

Quand on parle des réseaux sociaux, il nous vient immédiatement à l'esprit Facebook, Youtube, TikTok, Whatsapp, etc. Or, une telle approche demeure une liste d'exemple plutôt qu'une analyse *concepto-historique*. Partons donc de la création du premier réseau social sur internet pour mieux comprendre.

La philosophie qui détermine la création du premier réseau social tire ses sources de la théorie des six degrés de séparation du Hongrois Frigyes Karinthy développée en 1929. Pour lui, « la possibilité que toute personne sur le globe peut être reliée à n'importe quelle autre, au travers d'une chaîne de relations individuelles comprenant au plus cinq autres maillons » (Wellcom 2011) pourrait rapprocher tous les êtres humains pour en faire des proches. Partant d'une telle volonté de rapprocher l'humanité « (...) Andrew Weinreich et la société Macroview à New York (...) » créent en 1997 SixDegrees.com, le premier réseau social numérique du monde. Sixdegrees.com s'étant donné pour objectif de concrétiser la théorie de Frigyes Karinthy. Plusieurs années plus tard des études sur Facebook vont révéler que le degré de séparation est de trois. Ainsi, se présente la naissance du premier réseau social numérique.

À la suite de SixDegrees.com en 1997, plusieurs réseaux sociaux feront leur apparition à savoir LiveJournal en 1999, MSN en 1999, rebaptisé Windows live Messenger en 2005, Friendster en 2002, LinkedIn en 2003, TheFacebook en 2004 qui deviendra Facebook, Twitter en 2006, Instagram en 2010, Snapchat en 2011, etc.

Selon *Statista* (2025) les réseaux sociaux les plus utilisés au monde en Janvier 2025 sont Facebook, Youtube, Instagram, Whatsapp, TikTok, Wechat, Telegram, Messenger, Snapchat, Douyin, Kuaishou. En Côte d'Ivoire, les plateformes des réseaux sociaux les plus utilisées en 2021 sont Facebook avec 5.800.000 d'utilisateurs, Whatsapp avec 5.100.000 d'utilisateurs, Instagram avec 960.000 d'utilisateurs et LinkedIn avec 890.000 d'utilisateurs (*E2B Consulting Training*, 2021).

Ainsi, présentés comment saisir le principe démocratique inhérent aux réseaux sociaux ?

2- La démocratie des réseaux sociaux

Le sens étymologique de la démocratie émane du grec « *Demos* » qui renvoie à la notion de peuple et de « *kratos* » qui signifie « pouvoir ». La démocratie est donc originellement le pouvoir qui vient du peuple, exercé par le peuple, en vue de ses propres intérêts (P. Becker & J-A. Raveloson, 2008, p. 4). Ainsi, la démocratie est une forme de gouvernement qui met l'accent sur des principes inclusif et participatif. C'est ce qui amène Olivier Salleron (2022, p. 3) à affirmer que la démocratie est un « Équilibre entre peuple et pouvoir (...) ». Aussi, la démocratie s'incarne dans des institutions. Si la forme actuelle de la démocratie est héritée de la Grèce Antique, il est nécessaire de révéler que la forme moderne et contemporaine de la démocratie diffère de ce qu'elle fut dans l'Antiquité. En effet, la démocratie athénienne était adossée sur deux principes à savoir l'*ekklesia* ou assemblée des citoyens et la *Boulè* ou le conseil. Ainsi, l'*ekklesia* est un organe souverain de décision, constitué de plus de 5000 personnes qui statuaient sur des questions importantes telles que la politique, l'économie, la justice, etc. Tandis que la *Boulè* travaillait à rendre fluide les relations entre le peuple, la justice et l'exécutif.

L'*ekklesia*, ou assemblée des citoyens, comportait en moyenne 6 000 membres, décidant à main levée, à partir d'une majorité simple. La *boulè*, ou conseil, était composée de 500 membres et siégeait de manière permanente. La réforme de Clithène, vers la fin du Ve siècle, introduisit le tirage au sort pour la désignation des membres de la *boulè* et ceux de l'Héliée. Les prytanes, ou plus hauts magistrats, étaient désignés par un système d'alternance régulière, ce qui réservait cette fonction aux plus hautes classes, le peuple n'y ayant pas accès. Enfin, Périclès mit en place une indemnité journalière de présence au sein de l'Héliée et de la *boulè*, permettant aux citoyens de ne pas travailler pour vaquer à leurs obligations politiques. (M. Canto-Sperber, 2022, p. 12)

La marque de la démocratie antique était sa capacité à inclure tous les citoyens dans le mode de gestion de la cité, à l'exception des esclaves, des métèques et des femmes. Ce dernier aspect est reformé dans la démocratie moderne, qui n'admet pas l'idée d'esclavage dans la démocratie et qui invalide toute exclusion liée au genre au nom du principe d'égalité. C'est d'ailleurs ce que stipule l'article 1 de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* de 1948 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité » (Nations Unies, 2015, p. 1). Suivant cette optique, le politologue ivoirien Geoffroy-Julien Kouao (2021, p. 163), souligne que les caractéristiques de la démocratie moderne sont à rechercher dans l'État de droit, dans la liberté d'expression ou expression plurielle et dans l'alternance politique. S'il évoque l'État de droit c'est justement dans le sens de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la justice. Dans le cadre des libertés d'expression ou expression plurielle, il y voit le multipartisme, la société civile et les médias. Quant à l'alternance politique « elle signifie, nous dit-il, le changement périodique par voie d'élection de la classe politique dirigeante. Les élections démocratiques permettent aux citoyens de sanctionner la mauvaise gouvernance et l'usure du pouvoir » (G-J. Kouao, 2021, p. 163).

Cela dit, qu'est-ce qui fait des réseaux sociaux un outil d'expansion et de promotion des valeurs démocratiques ?

En délocalisant les cadres d'expression politique dans le monde virtuel, c'est-à-dire sur les réseaux sociaux, avec des impacts concrets dans le monde réel, soit dans la vie publique, les réseaux sociaux résolvent plusieurs difficultés politiques notamment le renforcement des libertés politiques. Ainsi, ils permettent aux populations de réaliser des sondages, de faire des pétitions, de mettre en place des stratégies en marketing politique, de produire et de consommer des informations politiques à temps réel, de communiquer sur des visions et des engagements politiques, d'interagir directement en se prononçant ou en dénonçant l'arbitraire du pouvoir à travers un post, un like, un commentaire ou un partage. Aussi, les utilisateurs des réseaux sociaux gagnent en temps et en espace à travers le E-militantisme qui consiste à agrandir sa communauté d'intérêt politique, à organiser des webinaires ou des panels sur des plateformes sociales portant sur des thématiques diverses avec des participants venant de tout horizon. Pour Emmanuelle Nguema Minko, il s'agit d'un nouvel espace de sociabilité, c'est pour cette raison qu'elle souligne la pertinence des réseaux sociaux dans le cadre de la gestion de la Covid 19 :

Parler de la sociabilité activiste dans le cadre du kongossavirus reviendrait donc à rendre compte des interactions symboliques que des groupes de pressions africains ont eu à

inscrire sur les réseaux sociaux pour orienter l'action collective vis-à-vis de la pandémie de la COVID-19, vers de nouveaux modes de pensée et d'action. Cette solidarité virtuelle a été marquée par la diffusion de vidéos, l'organisation des lives, les publications de messages sur les pages facebook, tweeter, instagram, youtube, etc..., pendant les périodes de confinement. Plusieurs artistes, journalistes, mé- decins, intellectuels, activistes se sont faits remarquer à cet effet, d'autres ont confirmé leur positionnement dans le domaine des revendications par l'influence qu'ils ont eu à travers leurs messages. (E. N. Minko, 2023, p. 96)

En réalité, les réseaux sociaux créent un large environnement communautaire reliant des internautes sur la base d'intérêts politiques communs. Les réseaux sociaux permettent à leurs utilisateurs de rester en contact les uns avec les autres et d'échanger des informations, des photos, et des actualités de tous ordres. Le moins que l'on puisse dire c'est que les réseaux sociaux sont la manifestation effective du rapprochement numérique ainsi que de l'hyper connectivité et de l'interactivité de ses utilisateurs. Selon Jan Kietzmann et al. (2011, p. 241), il s'agit de « plateformes interactives où les individus et les communautés partagent, co-créent, discutent et modifient du contenu généré par les utilisateurs ». Le concept de Kongossavirus, développé par Emmanuelle Nguema Minko, rend fidèlement compte de ce que les réseaux sociaux sont pour la promotion des valeurs démocratiques. En effet, pour elle les réseaux sociaux marquent la déportation des espaces de socialisation dans l'espace digital. Ce qui s'est accentué lors de la crise de la covid 19. Elle affirme :

Si l'on définit l'espace de sociabilité comme un groupe d'échanges à l'intérieur duquel les membres partagent les mêmes repères symboliques et entretiennent des relations mutuelles, nous considérons donc l'ensemble des fora, des sites, des pages, des groupes d'action, diffusés sur les réseaux sociaux, comme les nouveaux espaces de sociabilité mis en place par les kongosseurs à travers les nouvelles technologies. En effet, tout au long de ces périodes, toutes les informations officieuses d'envergure devenaient systématiquement virales au point de captiver l'ensemble des kongosseurs sur les fora, lives, vues, likes, et les commentaires y relatifs à travers les réseaux sociaux. Le kongossa viral se donnera même le pouvoir d'organiser des mouvements associatifs et des groupes de rébellion pour orienter l'action collective. (E. N. Minko, 2023, p. 95).

Il est clair que c'est en ce sens que les réseaux sociaux rendent possible les principes fondamentaux de la démocratie tels que la participation citoyenne et la liberté d'expression. À ce titre, l'influence des réseaux sociaux dans la révolution dite « le Printemps Arabe », de certains pays d'Afrique du Nord en 2011 consacre la force des réseaux sociaux à impulser la démocratie et ses valeurs. Et, l'aspect la plus plausible de ce que les réseaux sociaux ouvrent les voies de la démocratie est évidemment la possibilité offerte à la participation citoyenne.

L'effet des réseaux sociaux sur les décisions politiques est fortement ressenti en Côte d'Ivoire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle plusieurs internautes ivoiriens préfèrent se tourner vers les réseaux sociaux pour dénoncer les cas d'abus et réclamer justice lorsque qu'ayant épisés les

voies de recours officiels en vain du fait de la corruption. Les faits les plus marquants de ces derniers temps sont l'actualité sur les litiges fonciers, mis à nu, sur les réseaux sociaux par les victimes et la polémique sur le coût revu à la hausse de la connexion internet. Les réactions des populations via les réseaux sociaux ont obligé le gouvernement à se pencher sérieusement sur lesdites questions par la proposition de réformes dans les secteurs en question.

3- L'application des réseaux sociaux à l'épreuve de la démocratie en Afrique

L'application des réseaux sociaux favorise la participation politique et renforce les libertés d'expression politique. Dans cette perspective, il est démontré que les réseaux sociaux sont des outils politiques puissants capables de bouleverser et de freiner des ambitions politiques totalitaires et antidémocratiques. Cependant, il convient d'être prudent sur la question. En effet, si l'utilisation des réseaux sociaux est démocratisée, cela signifie que son accès n'échappe pas aux tenants du pouvoir. Ainsi, il existe au niveau des gouvernements des cadres de contrôle et de régulation des réseaux sociaux. En sorte qu'en cas de soulèvements populaires, les gouvernements menacés interrompent en premier lieu la fourniture d'internet. Ce qui empêche la communication de masse et voile les exactions et les différentes formes de répressions que pourraient subir les manifestants. Dans son article paru le 31 janvier 2022, *Le Monde Afrique* révèle à propos de l'Éthiopie :

Entre 2019 et 2021, les autorités ont imposé une dizaine de coupures de réseau. Dans la région du Tigré, fief des rebelles en conflit avec le gouvernement d'Addis-Abeba, les habitants sont privés d'Internet depuis le 4 novembre 2020. Ces mesures, censées limiter la propagation des émeutes, créent surtout des « zones grises » dans lesquelles les crimes perpétrés à l'encontre des civils restent méconnus du reste du monde.

Cette situation n'est pas que du seul ressort de l'Éthiopie, elle est une stratégie appliquée par plusieurs gouvernements en Afrique lors des périodes de crises politiques :

En Afrique, où la majorité de la population n'a pas encore de connexion à haut débit, les gouvernements autoritaires restreignent l'accès aux réseaux pour contrôler l'information en période de crise. Environ une coupure Internet sur six dans le monde est le fait d'un Etat africain, une pratique principalement utilisée lors de coups d'Etat, d'élections, de violences communautaires ou encore de mouvements de protestation. (*Le Monde Afrique*, 2022)

Ces moments d'interruption du réseau internet sont possibles parce que les gouvernements, en plus d'être utilisateurs des réseaux sociaux, sont également les contrôleurs et les régulateurs desdits espaces. C'est dire qu'en tant qu'utilisateurs des réseaux sociaux, les gouvernements s'en servent comme nouvel espace de communication politique. À cet effet, il n'est pas rare de constater que les réseaux sociaux servent de moyens de propagande et de désinformations politiques. Ce mode opératoire a pour principal but *La fabrication du consentement*. Cette

approche s'explique aisément à travers la définition du rôle des médias de Noam Chomsky et Edward S. Herman (2002, p. 25) :

Les médias constituent un système qui sert à communiquer des messages et des symboles à la population. Ils ont vocation à distraire, amuser, informer, et à inculquer aux individus les valeurs, croyances et codes comportementaux qui les intégreront aux structures sociales au sens large. Dans un monde où les richesses sont fortement concentrées et où les intérêts de classe entrent en conflit, accomplir cette intégration nécessite une propagande systématique.

La propagande systémique visant la manipulation de l'opinion publique via les médias sociaux s'inscrit dans une dynamique antidémocratique où la volonté subtile du propagandisme étatique est d'ôter à l'individu toute capacité critique objective. Dans cette optique, les faits historiques susceptibles d'entacher l'image des dirigeants sont gommés et réécrits. Le chef d'État est déifié, son nom et son image apparaissent dans toutes les communications virtuelles. Ses adversaires politiques sont traqués et signalés en ligne et toutes les communications à son encontre sont passibles de poursuite judiciaire. Des lois sur mesures et vagues justifient souvent ces arrestations politiques arbitraires.

En sorte qu'en Afrique, les activistes qui dénoncent les pouvoirs publics sur les réseaux sociaux ne sont parfois en sécurité qu'en dehors du continent. Cependant, soulignons que la propagande n'est pas du seul fait des dirigeants, certains partis politiques opposés au pouvoir instrumentalisent également l'opinion publique sur les réseaux sociaux et vice-versa. C'est ce que souligne Guillaume Soto-Mayor et al (2023) lorsqu'ils affirment : « Ces dernières années, la désinformation a joué un rôle central dans les campagnes politiques, les crises de santé publique, les conflits et le soutien aux putschs en Afrique (...) ».

Des hommes politiques, des gouvernements autoritaires et démocratiquement élus, s'appuient sur ces jeunes chômeurs, souvent qualifiés en graphisme, en informatique ou en communication stratégique, pour mener à bien des campagnes de manipulation. Ces mercenaires ou « guerriers du clavier » sont faiblement rémunérés (par exemple, au Nigeria, ils étaient payés 14 dollars par mois pour leurs campagnes de désinformation coordonnées) afin de ternir l'image des concurrents politiques ou économiques. (Guillaume Soto-Mayor, Admire Mare et Valdez Onanina, 2023).

S'il est officiellement admis que l'utilisation des réseaux sociaux œuvrent à la promotion des valeurs démocratiques en favorisant des libertés d'expression et d'actions politiques, elle n'est pas exempte de tares antidémocratiques avec des tendances visant la dictature. L'application des réseaux sociaux dans le cadre des expressions démocratiques dépend donc de la qualité et de l'intérêt de ses utilisateurs. L'évidence démocratique des réseaux sociaux est ici à reconsidérer.

4. Les réseaux sociaux et les algorithmes, la nouvelle dictature

En dehors des applications des réseaux sociaux qui favorisent à la fois la promotion et la réduction des valeurs démocratiques, les algorithmes sont loin d'être totalement au service de la démocratie. Le principe démocratique qui est mis à mal dans cette approche est la transparence. Ainsi, pourrait-on considérer les algorithmes comme un iceberg dont la face visible est constituée des différentes propositions que nous offrent les réseaux sociaux. C'est dire que la dimension invisible des réseaux sociaux réside dans les algorithmes. Mais, qu'est-ce qu'un algorithme ?

Le mot algorithme vient du nom d'un célèbre mathématicien et astronome perse du IXe siècle du nom de Al-Khwarizmi dont les travaux ont été reconnus dans les avancées algébriques. Ainsi, la traduction de son nom en latin donne « *Algoritmi* ». De cette traduction latine naîtra le mot « Algorithme ». Il faudra cependant souligner que la signification première dans l'usage du mot algorithme renvoyait à des procédures mathématiques. C'est l'avènement de l'informatique qui introduit le mot dans le domaine de la haute technologie, de l'informatique et de l'intelligence artificielle. Dans les technologies suscitées, les algorithmes gardent toujours un lien étroit avec les mathématiques. En effet, calculer, combiner, analyser et séparer les données pour ensuite les proposer et suivre les tendances des utilisateurs sont des tâches algorithmiques. En réalité, les algorithmes sont des instructions que les développeurs et les programmeurs donnent à des logiciels pour atteindre ou réaliser un objectif ou une tâche précise. À ce propos, M. Guillet et al affirment :

Un algorithme Correspond à un ensemble d'instructions, qui permettent à une machine (ordinateurs, appareils ménagers, smartphones, etc.) de produire un résultat à partir d'informations fournies en entrée. Les algorithmes sont aujourd'hui omniprésents, et sont par exemple utilisés pour organiser les résultats des recherches sur le Web, analyser des images médicales ou encore contrôler le trafic aérien. Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, TikTok, etc.) reposent en grande partie sur l'utilisation des algorithmes. Ils les utilisent pour déterminer l'ordre d'affichage des publications, prédire celles qui seront les plus susceptibles de provoquer une réaction (« like », partage, commentaire) en fonction de chaque utilisateur, regrouper des utilisateurs ayant des intérêts similaires afin de leur recommander des pages, groupes ou amis, et classer des contenus problématiques pour la modération. Pour produire ces résultats, ces différents algorithmes sont entraînés à partir de vastes ensembles de données, analysés à l'aide de modèles d'intelligence artificielle, comprenant les interactions des utilisateurs et les contenus qu'ils publient. (M. Guillet, I. Hamchiche et L. Mauriac, 2025).

Il est clair que les algorithmes jouent un rôle prépondérant dans les mécanismes de fonctionnement des réseaux sociaux. C'est à ce rôle dans le cadre des approches politiques que s'intéresse cette analyse. Comme susmentionné, le rôle des algorithmes ne répond pas toujours au principe de la transparence, si cher à la démocratie. Au contraire, les algorithmes cachent et protègent des desseins de manipulations subtiles des consciences et des intelligences. Ils font

des réseaux sociaux les opiums de la modernité. En effet, les algorithmes ôtent à l'utilisateur des réseaux sociaux la liberté et la responsabilité de choisir le contenu qu'il souhaite.

C'est en imposant des contenus, personnalisés, aux utilisateurs des réseaux sociaux que les algorithmes se transforment en tuteurs-déicideurs de ceux-ci. Comme dans les régimes totalitaires, les algorithmes contrôlent tout ce qui concerne l'utilisateur. En ce sens, il est balancé aux abonnés des réseaux sociaux ce que les algorithmes jugent intéressants pour eux, sans tenir compte de leurs avis, mais surtout après les avoir étudiés, analysés, à leur insu, à partir de leurs habitudes sur les réseaux sociaux. Il existe une expression consacrée à cet effet, on parle de « contenus ciblés » et de « contenus personnalisés ». C'est en cela que Costica Dumbrava, (2021, p. I) affirme que « (...) la promotion de contenus personnalisés sur les médias sociaux peut enfermer les citoyens dans des bulles informationnelles, nuisant ainsi à leur capacité à se forger une opinion (vision du monde rétrécie) ».

Le caractère antidémocratique d'une telle perspective est à rechercher dans la consommation de contenus non contradictoire. En effet, le fonctionnement des algorithmes dans le cadre des contenus personnalisés reste sur ce qui pourrait contenter les utilisateurs des réseaux sociaux. Or, la démocratie repose sur la contradiction, la mise en confrontation des idées et des réalités pour un choix politique libre, inclusif et pluriel. La critique apparaît comme un outil démocratique puissant et nécessaire. En apportant à l'utilisateur des contenus suivant un seul et unique point de vue, il est ôté à ce dernier la possibilité de croisement et de confrontation d'idées et de réalités, desquelles une approche critique devrait orienter un choix voire une décision politique éclairée.

De la sorte, les algorithmes sont capables d'influencer les choix politiques des utilisateurs des réseaux sociaux à travers une propagande subtile, ciblée et personnalisée à partir desdits réseaux. C'est ce qui justifie la question de Dominique Cardon (2018, p. 69) : « Comment est-il possible qu'une entité technique jusqu'alors inconnue du public puisse se voir si soudainement dotée du pouvoir de modifier les règles de l'économie, les choix politiques des électeurs ou la vie quotidienne des individus ? ».

La réponse à cette question est que si les algorithmes permettent la manipulation des utilisateurs des réseaux sociaux c'est justement pour un objectif précis. Il s'agit pour les entreprises privées propriétaires des sites internet qui hébergent les réseaux sociaux de maintenir tout le temps connecté le plus d'utilisateurs possibles. De la sorte, les produits tels que Facebook, Whatsapp, TikTok, Youtube, etc., sont hyper consommés. Ce qui en retour permet aux entreprises

productrices des réseaux sociaux d'engranger de grandes fortunes mais surtout de détenir d'énormes données sur leurs utilisateurs. C'est donc à des fins économique et politique que les algorithmes violent toute approche démocratique transparente pour imposer des consentement fabriqués et manipulés.

Aussi, les algorithmes travaillent à mettre sous addiction et sous contrôle mental les utilisateurs des réseaux sociaux. D'ailleurs, Lê Nguyên Hoang et Jean-Lou Fourquet affirment dans *la dictature des algorithmes* (2024) que plus les utilisateurs passent de temps en ligne et plus les revenus publicitaires des réseaux sociaux tels que Facebook ou Instagram augmentent. Ainsi, les plateformes luttent pour capter « ce minéral de plus en plus rare et précieux qu'est l'attention humaine ». C'est donc l'attention humaine qui constitue le fonds de commerce et stimule les algorithmes à manipuler les choix et les décisions des utilisateurs des réseaux sociaux.

On dispose désormais de nombreuses recherches soulignant une gamme variée de situations problématiques apparaissant comme la conséquence du calcul algorithmique. La qualification de ces situations en « problème public » associe ma critique du caractère trompeur de la représentation de l'information produite par les systèmes calculatoires (biais, déformation, manipulation, etc.) à l'effet que celle-ci est censée produire sur le comportement des utilisateurs (discrimination, tromperie, guidage automatique, conformisme, enfermement dans une « bulle de filtre », etc.). (D. Cardon, 2018, p. 63)

Une telle pratique non transparente est en soi antidémocratique dans la mesure où l'utilisateur n'est pas explicitement informé de l'influence des algorithmes sur ses habitudes en ligne. Ce qui s'inscrit dans une démarche de contrôle de l'attention voire de l'esprit des utilisateurs des réseaux sociaux.

Les algorithmes violent également la vie privée des abonnés des réseaux sociaux à travers des systèmes de localisation précis intrinsèquement liés à l'usage des réseaux sociaux et des adresses IP. Une personne connectée aux réseaux sociaux est en réalité exposée à la surveillance gouvernementale. Elle est d'office sous surveillance des appareils répressifs étatiques. Comment peut-elle se déployer librement et de manière critique dans le cadre d'un pouvoir autoritaire ?

(...) les médias sociaux offrent des moyens nouveaux et plus efficaces de surveiller les personnes en ligne, un moyen qui peut être utilisé par les gouvernements pour cibler les citoyens politiquement actifs et faire taire les dissidents (surveillance politique). Même en l'absence de coercition explicite, les citoyens qui pensent être la cible d'une surveillance en ligne peuvent taire leurs idées politiques en ligne par crainte de représailles. (C. Dumbrava, 2021, p. I)

En Côte d'Ivoire, le cas de l'activiste Pulchérie Gbalet, présidente d'Alternative Citoyenne Ivoirienne, dont l'engagement politique sur les réseaux sociaux conduit régulièrement à sa mise en détention par le gouvernement est parlant. À ce propos, *Le Monde* (2024) révèle :

Elle est arrêtée dans la nuit du 15 au 16 août 2020 et incarcérée pendant huit mois à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA). « J'ai vécu ma détention dans la réflexion pour mieux m'engager, relate-t-elle aujourd'hui. D'autant plus que j'ai été abusivement licenciée dans la foulée de mon arrestation. Il me fallait donc réorganiser ma vie professionnelle autour de la lutte citoyenne ». C'est à cette période qu'apparaît le hashtag #FreePulchérie, qui mobilise des centaines d'internautes sur les réseaux sociaux, tandis que les chefs de file des deux principaux partis d'opposition, les anciens présidents Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié, réclament sa libération. Sur Facebook, YouTube et TikTok, sa notoriété grandit avec « Les Mardis de Pulchérie Gbalet », sa tribune hebdomadaire.

Les algorithmes des réseaux sociaux facilitent la traçabilité des utilisateurs des réseaux sociaux et les exposent aux dirigeants politiques non démocratiques. Ils ne protègent pas les utilisateurs.

Conclusion

Une réflexion philosophique sur la liaison entre politique et réseaux sociaux en Afrique vise à approfondir la compréhension des enjeux et des défis politiques des réseaux sociaux sur le continent. En effet, dans la mesure où les espaces politiques Ouest africains sont devenus démocratiquement instables, il importe d'analyser les possibilités qu'offrent les réseaux sociaux, considérés comme de nouvel espace d'expression politique. Ainsi, les résultats de cette analyse peuvent être saisir dans un double sens. Premièrement, les réseaux sociaux dans leurs différentes utilisations dépendent de la qualité et des intentions de ses utilisateurs. C'est dire qu'en tant que nouvel espace d'expression politique, les réseaux sociaux n'offrent pas de possibilités en dehors de ce qu'offraient les espaces d'expression politique réel, non virtuel. Autant la démocratie et la dictature sont susceptibles d'émergence dans les cadres classiques des expressions politiques, autant elles peuvent émerger sur les réseaux sociaux.

Dans un second sens, les algorithmes des réseaux sociaux, subtils et manipulateurs, contrôlent et exposent les utilisateurs, les ôtant de toute liberté de choix et influençant leurs opinions. Les réseaux sociaux ne sont donc pas des outils privilégiés dans l'optique de la promotion des valeurs démocratiques. Certes, certaines options des réseaux sociaux ouvrent des perspectives démocratiques mais cela ne suffit pas à en faire des outils dont la promotion pour la démocratie est évidente. Enfin, le contrôle gouvernemental peut, à tout moment, se transformer en répression.

Références bibliographiques

CANTO-SPERBER Monique, 2022, « Démocratie : la matrice antique », n°61, Constructif, pp. 10-13.

CARDON Dominique, 2018, « Pouvoir des algorithmes », n°164, Cairn.Info, pp 63-73.

CHOMSKY Noam et EDWARD S. Herman, 2008, La fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie, Marseille, Contre-feux Agone, 653 p.

DESCARTES René, 2000, Discours de la méthode, Paris, Flammarion, 46 p.

DUMBRAVA Costica, 2021, Les principaux risques des médias sociaux pour la démocratie. Risques liés à la surveillance, à la personnalisation, à la désinformation, à la modération et au microciblage, Bruxelles, Union Européenne, 53 p.

E2B CONSULTING TRAINING, 2021, Les chiffres clés des réseaux sociaux en Côte d'Ivoire 2021, (page consultée le 16 Juin 2025) <https://www.e2b-consulting.com/les-chiffres-cles-des-reseaux-sociaux-en-cote-divoire-2021/>.

GUILLET Morgane, HAMCHICHE Imène et MAURIAC Laurent, 2025, Les algorithmes des réseaux sociaux, ces outils qui nous influencent, (page consultée le 15 juin 2025)

https://www.brief.me/upload/documents/public/Les_algorithmes_des_r%C3%A9seaux_sociaux.pdf

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1807, La phénoménologie de l'esprit. Tome 1, Trad. Jean Hyppolite, Paris, Aubier Montaigne, 366 p.

HOANG Lê Nguyêt et FOURQUET Jean-Lou, 2024, La dictature des algorithmes : Une transition numérique démocratique est possible, Paris, Tallandier, 368 p.

HOLZINGER Flavie, RUBRICE Lucie, SIMONNET Victor et DEDIER Eric, 2022, Couper Internet, une arme pour les régimes autoritaires africains, (page consultée le 15 juin 2025) https://www.lemonde.fr/international/article/2022/01/31/couper-internet-une-arme-pour-les-regimes-autoritaires-africains_6111739_3210.html.

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2020, *Internet*, (page consultée le 15 juin 2025)

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1864#:~:text=Ensemble%20de%20r%C3%A9seaux%20mondiaux%20interconnect%C3%A9s,et%20les%20groupes%20de%20discussion.>

JEANNIN Marine, 2024, Pulchérie Gbalet, militante de tous les combats en Côte d'Ivoire, (page consultée le 15 juin 2025) https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/03/21/pulcherie-gbalet-militante-de-tous-les-combats-en-cote-d-ivoire_6223270_3212.html.

KIETZMANN Jan, HERMKENS Kristopher, MCCARTHY Ian & SILVESTRE Bruno, 2011, Social media ? Get serious ! Understanding the functional building blocks of social media. Business Horizons, (page consultée le 16 Juin 2016) <https://doi.org/10.1016/j.bushor.2011.01.005>.

KOUAO Geoffroy-Julien, 2021, Violences électorales et apologie de l'impolitique. Faut-il désespérer de la Côte d'Ivoire ? Abidjan, Les Éditions Kamit, 222 p.

LANDREA Marie France, 1998, Internet et le world wide web, (page consultée le 16 juin 2025) <https://www.doc-developpement-durable.org/file/Projets-informatiques/internet/Pr%C3%A9sentation-Internet.pdf>

LAUSSON Julien, 2024, Internet : le réseau des réseaux, (page consultée le 15 juin 2025) <https://www.numerama.com/tech/1182598-cest-quoi-internet.html>.

MINKO Emmanuelle Nguema, 2023, Le Kongossavirus. Construction sociale de la réalité de la Covid-19 en Afrique, Yaounde, Muntu Institute Press, 131 p.

SALLERON Olivier, 2022, « Revitaliser la démocratie ? », n°61, Constructif, Avant-propos. SOTO-MAYOR Guillaume, MARE Admire et ONANINA Valdez, 2023, Comprendre la désinformation en Afrique, (page consultée le 15 juin 2025) <https://legrandcontinent.eu/fr/2023/10/26/comprendre-la-desinformation-en-afrique/>.

STATISTA, 2025, Classement des réseaux sociaux les plus populaires dans le monde en janvier 2025, selon le nombre d'utilisateurs actifs (en millions), (page consultée le 14 juin 2025) <https://fr.statista.com/statistiques/570930/reseaux-sociaux-mondiaux-classes-par-nombre-d-utilisateurs/>.

WELLCOM, 2011, La fin du « six degrés de séparation », (page consultée le 16 Juin 2025) <https://www.wellcom.fr/wnews/2011/12/la-fin-du-six-degres-de-separation/>.